UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2018

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 mars 2018 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 mars 2018, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 136 639 917 dinars et un bénéfice net de la période de 1 332 540 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 mars 2018, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 81,60% de l'actif total au 31 mars 2018 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 31/03/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	111 492 516,786	128 426 672,549	112 864 803,193
	a- Obligations et valeurs assimilées b- Autres valeurs		111 492 516,786 0,000	128 426 672,549 0,000	112 864 803,193 0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	25 147 400,429	30 287 675,277	29 975 102,653
	a- Placements monétaires b- Disponibilités		5 299 952,800 19 847 447,629	7 991 910,106 22 295 765,171	5 990 953,151 23 984 149,502
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	5 653,699	0,000
	TOTAL ACTIF		136 639 917,215	158 720 001,525	142 839 905,846
	PASSIF		382 902,052	<u>801 011,505</u>	401 291,290
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	312 376,796	647 563,041	332 035,967
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	70 525,256	153 448,464	69 255,323
	ACTIF NET		136 257 015,163	<u>157 918 990,020</u>	142 438 614,556
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.7	130 540 504,852	150 934 582,785	137 725 559,084
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.8	<u>5 716 510,311</u>	6 984 407,235	4 713 055,472
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 466 031,913	5 699 905,690	1 048,614
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		1 250 478,398	1 284 501,545	4 712 006,858
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		136 639 917,215	158 720 001,525	142 839 905,846

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/03/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.18 au 31.03.18	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	3.1	1 339 505,089	<u>1 593 197,170</u>	<u>5 886 929,947</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 339 505,089	1 593 197,170	5 886 929,947
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>315 286,333</u>	<u>256 026,450</u>	1 228 213,289
	Total des revenus des placements		1 654 791,422	1 849 223,620	<u>7 115 143,236</u>
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.9	<u>-312 375,285</u>	<u>-359 412,278</u>	<u>-1 368 176,335</u>
	Revenu net des placements	<u>. </u>	1 342 416,137	1 489 811,342	5 746 966,901
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.10	-44 608,367	-166 803,567	-697 816,762
	Résultat d'exploitation		1 297 807,770	1 323 007,775	5 049 150,139
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-47 329,372	-38 506,230	-337 143,281
	Sommes distribuables de la période		1 250 478,398	1 284 501,545	4 712 006,858
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		47 329,372	38 506,230	337 143,281
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		34 732,170	39 273,493	101 293,367
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	29 712,391	74 312,391
	Frais de négociation de titres		0,000	-8 268,934	-15 424,243
	Résultat net de la période	-	1 332 539,940	1 383 724,725	5 209 331,654

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 31/03/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.03.18	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1 332 539,940	1 383 724,725	<u>5 209 331,654</u>
a- Résultat d'exploitation	1 297 807,770	1 323 007,775	5 049 150,139
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	34 732,170	39 273,493	101 293,367
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres d- Frais de négociation de titres	0,000 0,000	29 712,391 -8 268,934	74 312,391 -15 424,243
AN2- Distributions de dividendes	<u>0,000</u>	0,000	<u>-5 449 551,371</u>
AN3- Transactions sur le capital	<u>-7 514 139,333</u>	<u>-9 265 026,128</u>	<u>-23 121 457,150</u>
a- Souscriptions	15 063 858,993	17 271 586,329	76 444 615,282
- Capital	14 640 000,000	16 743 300,000	74 992 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-130 667,180	-166 100,884	-713 286,392
- Régularisation des sommes distribuables	554 526,173	694 387,213	2 165 401,674
b- Rachats	22 577 998,326	26 536 612,457	99 566 072,432
- Capital	21 924 300,000	25 722 600,000	97 405 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-195 180,778	-254 684,767	-927 382,009
- Régularisation des sommes distribuables	848 879,104	1 068 697,224	3 087 654,441
VARIATION DE L'ACTIF NET	-6 181 599,393	-7 881 301,403	-23 361 676,867
AN4- Actif Net	440 400 044 550	105 000 001 100	105 000 001 100
a- En début de période	142 438 614,556	165 800 291,423	165 800 291,423
b- En fin de période	136 257 015,163	157 918 990,020	142 438 614,556
AN5- Nombre d'actions a- En début de période	1 389 799	1 613 932	1 613 932
b- En fin de période	1 316 956	1 524 139	1 389 799
VALEUR LIQUIDATIVE	103,463	103,611	102,488
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,86%	3,48%	3,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2018

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31/03/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA
 « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 .

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/03/2018 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
BTA	(1)	72 676 203,890	74 525 813,489	71 831 018,016
Obligations émises par l'Etat	(2)	2 492 199,452	3 115 249,315	2 463 083,836
Obligations des Sociétés	(2)	36 324 113,444	50 785 609,745	38 570 701,341
Total		111 492 516,786	128 426 672,549	112 864 803,193

(1)Bons de trésor assimilable :

Aucun mouvement sur le portefeuille BTA n'a été réalisé courant le 1^{er} trimestre 2018 :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif
BTA		70 009 858,956	<u>72 676 203,890</u>	<u>53,19%</u>
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 112 246,598	3,74%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	995 648,367	0,73%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 716 577,242	5,65%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 474 898,258	23,77%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	21 377 243,455	15,64%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	4 999 589,970	3,66%

(2) Obligations:

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat		2 400 000,000	2 492 199,452	1,82%
EMPRUNT NAT2014 cat B	30 000	2 400 000,000	2 492 199,452	1,82%
Obligations des Sociétés		35 388 042,000	36 324 113,444	26,58%
AIL 2014-1	30 000	1 200 000,000	1 246 848,000	0,91%
AMENBANK ES2009	30 000	1 399 200,000	1 429 786,129	1,05%
AMENBANK2008 SUB B	20 000	1 100 000,000	1 153 161,644	0,84%
AMENBANKES2011-1	10 000	400 000,000	410 000,658	0,30%
AMENBANKSUB2010	18 000	959 580,000	986 107,988	0,72%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	500 000,000	520 160,627	0,38%
ATL 2008 (ES)	4 050	81 000,000	83 758,883	0,06%
ATL 2011 TF	10 000	200 000,000	201 287,671	0,15%
ATL 2013-1 TF	10 000	600 000,000	630 762,082	0,46%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 800 000,000	1 844 667,617	1,35%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	20 700	414 000,000	422 257,315	0,31%
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	800 000,000	837 873,973	0,61%
ATTIJARI LEASE 2015-1	20 000	1 200 000,000	1 268 762,302	0,93%
ATTIJARI LEASE 2015-2	28 800	1 728 000,000	1 756 288,070	1,29%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	800 000,000	812 624,658	0,59%
BH 2009CATB	50 000	2 690 000,000	2 717 810,915	1,99%
BNASUB09	23 300	1 086 712,000	1 132 886,243	0,83%
BTE 2009	20 000	400 000,000	409 113,425	0,30%
BTE 2010	10 000	300 000,000	306 701,589	0,22%
BTE 2010 V	10 000	300 000,000	307 438,378	0,22%
BTK09 CAT(B)	15 000	300 000,000	301 290,330	0,22%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	285 750,000	291 155,607	0,21%
BTK SUB 2014-1 cat A	17 000	680 000,000	691 721,337	0,51%
CIL 2016-1- 7.5%	5 000	400 000,000	421 041,096	0,31%
CIL 2017 - 7.95%	10 000	1 000 000,000	1 002 962,192	0,73%
CIL2013/1-A 7%	20 000	399 000,000	406 118,903	0,30%
CIL2014-2 7.6%	15 000	600 000,000	606 096,658	0,44%
CIL2015-1 T 7.65%	15 000	900 000,000	943 762,192	0,69%
CIL2015-2 T 7.65%	5 000	300 000,000	307 696,110	0,23%
HL 2015-2 A7.65%	10 000	600 000,000	600 402,411	0,44%
HL 2016-1 7.65%	10 000	800 000,000	837 155,946	0,61%
HL 2016-2 7.65%	19 400	1 552 000,000	1 584 267,994	1,16%
HL 2017-3 8%	10 000	1 000 000,000	1 011 397,260	0,74%
STB2010-1	46 000	920 000,000	921 047,445	0,67%
TL SUB 2013/A 7.35%	20 000	400 000,000	403 544,110	0,30%
TLS2014-1	20 000	800 000,000	842 671,342	0,62%
TLS2014-2	20 000	800 000,000	814 165,041	0,60%
TLS2015-2	10 000	600 000,000	602 761,644	0,44%
TLS2016-1	10 000	800 000,000	847 473,973	0,62%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	1 000 000,000	1 009 060,821	0,74%
UIB SUB 2016-A 7.4% UIB SUB 2015	9 500	760 000,000	770 477,589	0,56%
UIB2009-1 CAT A	20 000	1 200 000,000	1 255 858,850	0,92%
UIB2009-1 CAT B	20 000	400 000,000	411 875,069	0,30%
UIDZUU9-1 CAT B	20 000	932 800,000	961 811,357	0,70%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.03.18	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
Revenus des obligations - Intérêts	529 051,385	711 705,703	2 518 093,169
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	810 453,704	881 491,467	3 368 836,778
TOTAL	1 339 505,089	1 593 197,170	5 886 929,947

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2018 à 25 147 400,429 DT et s'analyse comme suit :

		31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 299 952,800	7 991 910,106	5 990 953,151	3,88%
Disponibilités	(2)	19 847 447,629	22 295 765,171	23 984 149,502	14,53%
Total		25 147 400,429	30 287 675,277	29 975 102,653	18,40%

(1) Placements monétaires :

(a) Bons de trésor à court terme :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif
BTCT 12-02-2019	850	06/02/2018	801 206,741	806 607,302	0,59%
Total	placement BTC	Т	801 206,741	806 607,302	0,59%

(b) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2018	% de l'Actif
UBCI	5,61%	20 jours	14/03/2018	997 514,413	999 750,744	0,73%
UBCI	5,61%	20 jours	23/03/2018	997 514,413	998 631,013	0,73%
UBCI	5,61%	20 jours	27/03/2018	498 757,207	499 067,181	0,37%
UBCI	5,61%	20 jours	28/03/2018	997 514,413	998 010,294	0,73%
UBCI	5,61%	20 jours	29/03/2018	997 514,413	997 886,266	0,73%
	Total placement certificats de dépôt				4 493 345,498	3,29%

(1) Disponibilités :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Dépôts à terme	11 500 000,000	14 500 000,000	14 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	86 221,151	69 769,754	87 667,507
Intérêts courus/DAV (POT)	75 601,304	51 015,440	68 091,746
Avoirs en banque	8 175 693,119	7 674 979,977	9 328 390,249
Sommes à l'encaissement	9 932,055	0,000	0,000
Total	19 847 447,629	22 295 765,171	23 984 149,502

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période	Période	Période
	du 01.01.18	du 01.01.17	du 01.01.17
	au 31.03.18	au 31.03.17	au 31.12.17
Intérêts des bons de trésor à court terme	5 400,561	0,000	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	72 159,480	62 034,160	288 014,136
Intérêts sur les avoirs bancaires	237 726,292	193 992,290	940 199,153
TOTAL	315 286,333	256 026,450	1 228 213,289

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	<u>3 703 000,000</u>	3 703 000,000	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres actifs:

	Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
AC4	Autres Actifs	0,000	<u>5 653,699</u>	0,000
	RS sur achats BTA	0,000	5 653,699	0,000

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	312 376,796	647 563,041	332 035,967
	Frais de gestionnaire	71 152,149	81 866,130	75 630,298
	Frais de dépositaire	34 708,975	83 325,665	36 892,942
	Frais des distributeurs	206 515,672	482 371,246	219 512,727

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
PA 2	Autres créditeurs divers	70 525,256	153 448,464	69 255,323
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	36 813,243	0,000	37 900,381
	Redevance CMF	11 724,034	13 659,855	12 413,602
	Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	116 926,117	0,000
	Charges à payer sur l'exercice encours	21 987,979	22 862,492	18 941,340

3.7 - Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2017	
* Montant en nominal	138 979 900
* Nombre de titres	1 389 799
* Nombre d'actionnaires	1 607
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	14 640 000
* Nombre de titres émis	146 400
Rachats effectués	
* Montant en nominal	21 924 300
* Nombre de titres rachetés	219 243
Capital au 31/03/2018	
* Montant en nominal	131 695 600
* Nombre de titres	1 316 956
* Nombre d'actionnaires	1 514

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2018 au 31/03/2018 s'élève à -6 181 599,393 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/03/2018 est de 1 316 956 contre 1 389 799 au 31/12/2017.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2017	137 725 559,084	137 725 559,084
Souscriptions de la période	<u>14 640 000,000</u>	<u>14 640 000,000</u>
Rachats de la période	<u>-21 924 300,000</u>	<u>-21 924 300,000</u>
Autres mouvements	<u>99 245,768</u>	<u>5 815 756,079</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	34 732,170	34 732,170
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	64 513,598	64 513,598
- Sommes distribuables		5 716 510,311
Montant fin de période au 31/03/2018	130 540 504,852	136 257 015,163

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/03/2018 s'élèvent à **5 716 510,311** DT contre **4 713 055,472** DT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2018	31/03/2017	31/12/2017
Somme distribuables des exercices antérieurs	4 466 031,913	5 699 905,690	1 048,614
Résultat d'exploitation	1 297 807,770	1 323 007,775	5 049 150,139
Régularisation du résultat d'exploitation	-47 329,372	-38 506,230	-337 143,281
<u>Total</u>	5 716 510,311	6 984 407,235	4 713 055,472

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période	Période	Période
	du 01.01.18	du 01.01.17	du 01.01.17
	au 31.03.18	au 31.03.17	au 31.12.17
CH 1 Charges de gestion des placements Rémunération du gestionnaire Rémunération du dépositaire Rémunération des distributeurs	312 375,285 71 152,150 34 708,367 206 514,768	359 412,278 81 866,130 39 934,700 237 611,448	152 019,604

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.03.18	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
CH 2 Autres charges	44 608,367	<u>166 803,567</u>	697 816,762
Redevance CMF	34 708,367	39 934,700	152 019,604
Contribution conjoncturelle 7.5%	0,000	116 926,117	505 473,783
Abonnement des charges budgétisées	9 900,000	9 942,750	40 323,375

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.01.18 au 31.03.18	Période du 01.01.17 au 31.03.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17
Abonnement des charges budgétisées	9 900,000	<u>9 942,750</u>	40 323,375
Taxes	3 036,331	3 927,207	15 927,005
Frais bancaires	35,902	30,882	125,244
Publication BO CMF	371,219	420,288	1 704,500
Honoraires CAC	1 672,151	1 656,863	6 719,500
Frais AGO et publications	1 825,493	948,606	3 847,126
Jetons de Présence	2 958,904	2 958,904	12 000,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :
- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.